

Communiqué des personnels du collège Elsa Triolet

Saint Denis, le Mardi 30 mars 2021

Hier, lundi 29 mars les personnels du collège Elsa Triolet de Saint-Denis ont fait valoir leur droit de retrait.

Ce droit leur a été refusé par les autorités académiques sans respecter la procédure administrative en vigueur.

De plus, aucune réponse n'a été faite sur les revendications :

- Campagne massive de dépistage
- Passage à l'organisation en demi-classes
- Un temps de concertation pour organiser la continuité pédagogique

Le nombre de personnels positifs ou en éviction a encore augmenté et une septième classe a fermé.

Aujourd'hui le collège a ouvert avec un seul personnel de vie scolaire pour assurer la sécurité des élèves.

En plus de la sécurité sanitaire, la sécurité physique des élèves et des personnels est désormais en jeu. Une troisième intrusion de personnes extérieures, en moins d'une semaine, a eu lieu aujourd'hui.

De plus, en l'absence de pôle médico social nous n'avons plus aucune information ni remontée sur les cas contact ou positifs parmi nos élèves.

Enfin, le taux d'incidence dans le 93 est d'environ 900, au collège il a été évalué à 1600.

Pour ces raisons, des personnels ont de nouveau fait usage de leur droit de retrait ce jour.

Nous portons toujours nos revendications, exigeons des réponses de notre hiérarchie et une prise de décision rapide pour faire face à cette situation inédite.

Les personnels du collège Elsa Triolet (Saint-Denis)